

# Accueil : la Belgique dans la moyenne

**PETITE ENFANCE** Seuls huit pays garantissent une place aux enfants en dessous de 3 ans

- ▶ Une enquête européenne fait le point sur l'accueil des enfants de 0 à 6 ans.
- ▶ La Belgique est encore loin des modèles scandinaves.
- ▶ En cause : une offre qui ne répond pas à la demande et un faible niveau de formation des accueillants.

**E**n matière de places d'accueil pour la petite enfance, l'offre ne correspond pas à la demande. Ce n'est pas une nouveauté, certes, mais aujourd'hui, c'est une enquête européenne qui le dit. Le rapport Eurydice, du nom de l'agence de la Commission « Education, Audiovisuel et Culture », attribue donc les bons et mauvais points à 32 pays. Dans ce bulletin, qui ne se veut pas classement pour autant, la Belgique fait partie des élèves « moyens », loin derrière les premiers de classes – sans surprises – scandinaves, mais hors du groupe des cancrès.

Arlette Delhaxhe, directrice du département « Education, audiovisuel et culture » de la Commission européenne, souligne d'abord les points positifs du système belge : « *Il existe en Belgique de l'accueil à domicile, ce qui n'est pas forcément le cas dans tous les pays européens.* ». Ensuite la Communauté française, au contraire de son équivalent flamand, « *a déterminé des objectifs éducatifs pour l'accueil des tout-petits* ». Ces directives garantissent que les crèches vont au-delà d'une simple offre de garde et sont donc censées participer à l'éducation des jeunes enfants.

Mais les compliments s'arrêtent là. Tout d'abord, la Belgique fait partie des très nombreux pays où l'offre n'est pas à la hauteur de la demande. Seuls le Danemark, la Finlande, la Suède et la Norvège remplissent le contrat. La Belgique, avec ses 39 % d'enfants de moins de 3 ans placés dans un milieu d'accueil, est très éloignée du leader danois, qui dépasse 70 %. Elle répond cependant, comme neuf autres pays européens, à « l'objectif de Barcelone » qui avait posé l'exigence d'une place pour 33 %

d'enfants de moins de 3 ans. Mais, selon Arlette Delhaxhe, l'entrée en maternelle

dès 2 ans et demi biaise notre résultat.

L'ONE, par la voix de sa directrice « Relations internationales », Nicole Roland, rappelle cependant qu'en dix ans, la Fédération Wallonie-Bruxelles est passée de 30.000 à 40.000 places d'accueil, que dans quatre ans, 7.300 autres places devraient être créées, et que les 5.600 suivantes sont prévues à l'horizon 2022.

## Des classes maternelles surchargées

Deuxième point noir pour la Belgique : le faible niveau de formation de ses accueillants. L'étude promeut ainsi un bachelier de trois ans, là où les puéricultrices belges sortent d'humanités professionnelles à 18 ans, et que les accueillantes à domicile n'ont qu'une formation d'une centaine d'heures.

Très dense, le rapport invite aussi au débat. Ainsi il oppose les pays, majoritaires, où le système d'accueil est divisé entre crèche et école maternelle, à ceux qui optent pour un système continu dès la fin du congé de maternité jusqu'à l'entrée en primaire. Ces pays conservent des petites classes, là où la Belgique est décriée pour ses classes de maternelles allant jusqu'à vingt enfants. Reste que l'école belge se veut gratuite, là où les parents danois paient pendant sept ans. Pour Nicole Roland, le rapport Eurydice pose en tout cas de nombreuses questions intéressantes à l'heure où l'ONE est en pleine réflexion sur sa future « réforme des milieux d'accueil »... ■

ÉLODIE BLOGIE

## L'EXPERT

### « Le jeune enfant doit pouvoir s'ouvrir au monde »

Emmanuel de Becker

est pédopsychiatre aux Cliniques Saint-Luc.

**Pourquoi l'accueil avant 6 ans est-il si important ?**

*De nombreuses études cliniques indiquent l'importance primordiale des premières années de vie pour le développement de l'enfant tant du point de vue cognitif, affectif, que pour sa compréhension du monde, sa construction identitaire, sa socialisation, etc. D'où toute l'importance d'un accueil de sécurité, le plus stable, le plus cohérent possible en fonction de ses repères, avec des rituels qui scandent sa journée.*

**Mais les parents ou les grands-parents seraient alors plus « rassurants » que les crèches, non ?**

*Ce qui est bénéfique pour l'enfant, c'est qu'il puisse s'ouvrir au monde, mais cela peut se réaliser par diverses voies. Garder son enfant à domicile n'est pas forcément contraire à cela, sauf à le maintenir dans une bulle symbiotique mère-enfant. Quant aux grands-parents, s'ils accueillent aussi les petits cousins et cousines... Dans l'autre sens, certains milieux d'accueil n'ont pas les moyens humains pour rassurer l'enfant : une puéricultrice pour 25 enfants...*

**Les pays scandinaves encouragent des congés parentaux plus longs...**

*Il est intéressant qu'un congé parental soit encouragé : on sait que la relation se construit sur la qualité du lien et sur le temps passé avec l'enfant. Je suis parfois effaré quand je vois, dans le milieu médical, les gens qui déposent leur enfant à 7 heures du matin et le reprennent à des heures tardives. L'enfant est là beaucoup trop tôt, et pour de trop longues heures, confié à des structures tierces.*

E.BL.

## L'accueil des enfants de moins de six ans en Europe et en Belgique

LE SOIR - 08.10.14  
Source : Réseau Eurydice  
Agence européenne  
« Education, audiovisuelle  
et culture »

- Pays garantissant une place dès la fin du congé de maternité
- Pays garantissant un droit légal à des services subventionnés dès deux ans et demi à trois ans
- Pays qui n'ont pris aucune disposition, même pas pour l'encadrement pré-primaire
- Pays dans lesquels seules la dernière ou les deux dernières années pré-primaires sont obligatoires

### En dessous de trois ans

**39 %** des enfants en Belgique ont une place en milieu d'accueil. La moyenne européenne est de 30%.

**54 %** des enfants en Belgique sont pris en charge uniquement par des parents proches. La moyenne européenne est de 50%.

### Entre trois et six ans

**98 %** des enfants en Belgique sont en classe pré-primaire. La moyenne européenne est de 93%.

**2 %** des enfants en Belgique sont pris en charge uniquement par des parents proches. La moyenne européenne est de 11%.

